



# Des sols agricoles au service de la résilience urbaine : réflexions à partir du cas de la Russie

Louiza Boukharaeva, Marcel Marloie

DANS ESPACES ET SOCIÉTÉS 2011/4 n° 147 , PAGES 135 À 153  
ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 0014-0481

ISBN 9782749215129

DOI 10.3917/esp.147.0135

Date de mise en ligne : 03/01/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-4-page-135?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour érès.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



# Des sols agricoles au service de la résilience urbaine : réflexions à partir du cas de la Russie

Louiza Boukharaeva  
Marcel Marloie

Dans le chapitre 9 sur le *Défi urbain*, le rapport Brundtland soulignait que les villes sous-utilisent souvent les ressources en terres dont elles disposent ou celles qui sont à leurs abords. Il préconisait le développement de la coopération entre le secteur public et le secteur privé afin de trouver des « solutions novatrices et efficaces » pour l'utilisation des terres nécessaires au « bien commun » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1987).

---

*Louiza Boukharaeva, directrice du Laboratoire Coopération internationale pour la recherche transdisciplinaire et la formation/LATIO à l'Université fédérale de Kazan, Russie ; responsable scientifique du Réseau international « Développement durable des villes : le rapport entre l'urbain et la nature », Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.*

*louiza.boukharaeva@msh-paris.fr*

*Marcel Marloie, chercheur à l'Équipe Proximités (UMR SADAPT AgroParisTech) de l'Institut National de la recherche Agronomique (INRA).*

*marcel.marloie@latio.org*

De multiples innovations ont marqué les années écoulées depuis la publication de ce rapport<sup>1</sup>. Elles concernent notamment la revalorisation des « délaissés urbains », la dépollution des sols, le développement des parcs et jardins publics, des jardins partagés<sup>2</sup> (Baudalet, 2005 ; Prédine, 2009), familiaux<sup>3</sup>, pédagogiques, d'insertion (Cérézuelle et al., 1990). À la périphérie des villes, certains sols sont transformés en « jardineries », en fermes pédagogiques, en fermes ouvertes à la cueillette, en espaces de loisirs, de jardinage et de production agricole. Ces réalisations sont souvent impulsées par des mouvements associatifs animés par les urbains. Elles viennent aussi de projets individuels ou collectifs des habitants de ces espaces périurbains. Émerge alors un nouveau complexe d'acteurs, de métiers, de compétences.

Mais pour répondre à l'ampleur du défi urbain, il faut pouvoir changer d'échelle, en utilisant plus massivement les sols périurbains, notamment ceux actuellement dédiés à l'agriculture de type classique.

## LES SOLS AGRICOLES POUR FAIRE FACE AU DÉFI URBAIN

Dans la plupart des régions du monde, la ville moderne favorise l'accès à l'emploi, à une meilleure santé, à l'éducation, aux loisirs, à la culture. Mais c'est aussi un lieu où de multiples problèmes s'interpénètrent : chômage, mal être, violence, pollution, malnutrition, vulnérabilité en cas de crise. Ces problèmes sont en premier lieu ceux du milliard de personnes vivant en bidonvilles dans des mégalo-poles à l'urbanisation non maîtrisée. Ils concernent aussi les centres villes ainsi que les périphéries urbaines plus privilégiées comme l'ont rappelé les émeutes d'octobre 2005 dans de nombreuses villes françaises. Pour ce qui concerne le rapport aux sols et à la nature, ce défi urbain comporte des dimensions à la fois économiques, écologiques et sociales.

### *Accroître la résilience des systèmes urbains*

Pendant la Seconde Guerre mondiale, une partie des populations des grandes villes occidentales a souffert de la faim, et a utilisé tous les moyens pour produire de l'alimentation sur les sols dont elle pouvait disposer. Aujourd'hui, la vulnérabilité alimentaire des citadins s'est accrue dans la plupart des régions du monde. Peu d'agglomérations urbaines seraient en mesure de développer leur production alimentaire de manière significative

1. Cet article est rédigé dans le cadre d'une recherche soutenue financièrement par le Ministère français de l'Environnement, du Développement Durable et de la Mer (MEDDM), Programme GESSOL.

2. Cf. le portail des Jardins partagés et d'insertion en Île-de-France.

3. Cf. le site de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs.

en cas de grande crise comme ce fut le cas en Russie dans les années 1990 (*cf. infra*).

Par ailleurs, la violence urbaine révèle un mal-être individuel et social. Il ne s'explique pas seulement par la montée de la pauvreté<sup>4</sup>, par les effets pervers des politiques d'assistance<sup>5</sup> ou encore par les ratages de l'intégration des populations issues de l'exode rural et de l'immigration internationale. On redécouvre aujourd'hui que la personne humaine n'est pas seulement un être social, culturel, voire spirituel. Elle est aussi biologique, ce qui implique la nécessité d'un contact physique, personnel, libre avec la nature (Barlett, 2005). Le déséquilibre provoqué par une trop grande artificialisation de l'existence propre à la vie urbaine est un problème de santé au sens de la définition de l'OMS, à savoir « un état de complet bien-être physique, mental et social ».

Ces problèmes majeurs ne peuvent être surmontés durablement dans le seul cadre de l'économie de marché, où la personne est traitée comme un consommateur de biens et de services créés par des professionnels. Certes, les innovations proposées par le marché peuvent améliorer le quotidien d'une partie des populations et permettre l'exercice d'une part de créativité ; ce sont notamment le micro jardinage dans les appartements ou sur les terrasses, les écoquartiers, la végétalisation des toits et des murs urbains. Mais elles ne sont appropriables que par une partie des populations.

Il devient alors impératif de mieux exploiter les possibilités de l'économie non marchande, ce que Fernand Braudel (1979) qualifie de socle de la société, de la « *vie matérielle* » au-dessous du marché. C'est en ce sens que les sols périurbains, en particulier les sols agricoles, peuvent être utilisés de manière à réduire cette pauvreté, et d'une manière générale à accroître la résilience des systèmes urbains.

### ***Construire la ville sur la ville et satisfaire les aspirations sous-jacentes au modèle pavillonnaire***

Ces sols sont aujourd'hui l'objet d'une importante controverse, car la politique d'habitat urbain est sans cesse confrontée à la contradiction entre la nécessité de préserver les sols agricoles et le besoin de nature des urbains.

4. La concurrence des pays à bas salaires dans un contexte de mondialisation accrue provoque une baisse prolongée des revenus de l'économie marchande en Europe et en Amérique du Nord. De plus, les crises de cette économie de marché, comme celle qui s'est déclenchée à l'automne 2008, accroissent le chômage et la précarité dans des proportions importantes.

5. Le traitement de la pauvreté par l'assistanat porte le risque de déresponsabilisation des personnes et de perversion des rapports sociaux comme il l'a été montré à propos de l'expérience historique de Speenhamland dans l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle (Polanyi, 1983 [1944]).

Le sol est un bien commun de l'humanité au même titre que l'air et l'eau. Il remplit de nombreuses fonctions, en particulier la production d'aliments et de biomasse, le stockage, le filtrage et la transformation des éléments nutritifs et de l'eau, l'hébergement du vivier de la biodiversité. Sa dégradation ou son amélioration a des conséquences considérables sur la sécurité alimentaire, la santé humaine, la protection des eaux superficielles ou souterraines, les changements climatiques, la protection de la nature, la biodiversité<sup>6</sup>.

Or, la croissance urbaine a été destructrice des sols, y compris dans la Région Île-de-France où ils sont parmi les plus fertiles au monde. Ce constat a conduit à des prises de position multiples autour de la notion d'étalement urbain à savoir le développement des surfaces urbanisées en périphérie des grandes villes (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-problemes-que-pose-l-etatement.html>). L'extension du « modèle pavillonnaire », à savoir la maison individuelle entourée d'un jardin, est particulièrement critiquée. Les travaux du *Grenelle de l'Environnement* ont conclu en la nécessité de proposer de nouvelles dispositions législatives pour lutter contre ce modèle<sup>7</sup>. Ces prises de position en France rejoignent les préconisations du Fonds des Nations unies pour la population qui souligne que la croissance urbaine actuelle est forte consommatrice de terres et qu'il y a consensus pour dire que l'étalement urbain n'est pas durable (UNFPA, 2007). La conclusion en matière d'habitat est qu'il faut « construire la ville sur la ville ».

Mais cet étalement urbain a été jusqu'à présent difficile à contrôler (Djellouli et al. 2010). L'une des raisons est que l'accès à une maison avec jardin dans la périphérie des grandes villes résulte d'une telle demande sociale que les politiques mises en œuvre n'ont pas réussi à en juguler l'expansion. Selon Marie-Christine Jaillet Roman<sup>8</sup>, ce modèle pavillonnaire répond à une demande d'environnement (un espace ouvert par rapport à l'artificialisation de la ville), de tranquillité sociale (être entre soi, préservé de confrontations trop abruptes avec l'altérité), de maîtrise de la distance à l'autre, (la maison dont on peut faire le tour). La maison individuelle reste ainsi le rêve d'une majorité d'urbains. Aussi, le discours volontariste qui condamne ce modèle pavillonnaire au nom de la préservation des sols doit proposer une alternative qui satisfasse la demande sociale des citoyens.

6. Cf. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil définissant un cadre pour la protection des sols 2006/0086 (COD).

7. Grenelle de l'Environnement sur la lutte contre les changements climatiques et la maîtrise de l'énergie (Groupe 1).

8. Directrice du CIRUS-CIEU, Université de Toulouse II Intervention dans une journée d'étude organisée par l'UMR Innovation (Sup'Agro-INRA-CIRAD) sur l'état des recherches françaises sur et autour de l'agriculture périurbaine, le 24 octobre 2007, Montpellier.

### *Démocratiser l'accès aux sols*

Cette alternative ne doit pas seulement tenir compte du souhait des urbains ayant les moyens financiers d'accéder à un pavillon de banlieue. Elle doit aussi répondre aux besoins de ceux qui n'en ont pas la possibilité et qui constituent une proportion importante des populations urbaines. Il s'agit là de trouver remède à l'une des inégalités les plus importantes depuis l'antiquité, à savoir la différence d'accès des urbains aux sols et à la nature.

Les classes privilégiées ont toujours pratiqué la double habitation : l'appartement à la ville qui leur permettait d'exercer les fonctions de direction, d'accéder à la culture et à l'éducation, et le domaine à la campagne où les activités les plus diverses telles que la chasse et le sport leur permettaient de reconstituer leur équilibre physique, psychologique et émotionnel. Les deux résidences formaient un ensemble complémentaire, une habitation intégrale. À l'opposé, la majeure partie du bas peuple des villes était maintenue dans leur enceinte (Tcherkec, 1992).

Aujourd'hui, la société urbaine s'est diversifiée. Une grande partie de la classe moyenne peut pratiquer un rapport actif à la nature par le jardinage, le sport, la pêche ou la chasse, en partant en vacances à la mer, à la campagne ou à la montagne, en disposant d'une maison de campagne ou en vivant dans un pavillon de banlieue. Mais une autre partie des populations urbaines reste de fait enfermée dans la ville en n'ayant comme tout accès à la nature qu'un contact visuel et esthétique dans des parcs et jardins publics ordonnés par des professionnels.

Un développement plus durable sur le plan environnemental et social suppose donc que l'alternative au modèle pavillonnaire comporte une double dimension : arrêter la destruction des sols en construisant la ville sur la ville, trouver des formes d'accès à la nature qui répondent à la demande des candidats au modèle pavillonnaire et à ceux qui ne peuvent pas y accéder.

La recherche de cette alternative peut s'appuyer sur des expériences existant dans le monde, qui élargissent le référentiel à partir duquel chaque société peut inventer les modèles adaptés à sa propre réalité. Le cas du jardinage urbain à grande échelle de Russie est particulièrement significatif.

### **LE CAS DU JARDINAGE URBAIN DE RUSSIE**

Les données présentées ici résultent d'enquêtes conduites depuis 1998 dans les collectifs de jardins de la ville de Kazan. Les entretiens ethnosociologiques auprès des jardiniers ont été complétés par le recueil des témoignages et des éléments documentaires et statistiques permettant de comprendre l'histoire, la situation actuelle et les facteurs d'évolution de cette activité. Le concept de « jardinage urbain à grande échelle » est proposé pour rendre compte de l'ampleur d'un phénomène qui constitue un véritable changement d'échelle au regard des pratiques existant dans la plupart des autres régions du monde.

## ***Un jardinage à grande échelle***

La présentation analytique des données statistiques décrivant ce phénomène est effectuée dans un article de la revue « Économie rurale » (Boukharaeva, et Marloie, 2011). Mentionnons ici qu'environ 21 millions de familles possèdent une ou plusieurs parcelles dans les collectifs de jardins, potagers et datchas. Il faut ajouter un nombre non répertorié de lopins en zones urbaines et périurbaines (environ 2 millions) ainsi que les jardins individuels en dehors des collectifs. On peut ainsi estimer que le jardinage urbain concerne entre 56 à 70 millions d'urbains soit 54 à 67 % d'une population urbaine estimée à 104 200 000 d'habitants. C'est certainement la proportion la plus élevée au monde, mais l'absence de statistiques sur ce secteur dans la plupart des pays ne permet pas d'effectuer de comparaisons précises. Cette forme d'accès au jardinage et à la nature se réalise donc majoritairement par le moyen des collectifs de parcelles attribuées aux familles. La statistique officielle en dénombre 79 900 (données de 2007), dont 73 300 collectifs de jardins, 5 500 de potagers, et 1 100 de datchas.

Dans la pratique, la différence entre les collectifs de jardins, potagers et datchas n'est pas toujours très visible. Leur description dans les textes juridiques montre qu'il s'agit de différences dans l'importance relative de leurs diverses fonctions. Ainsi, le Rapport du Comité d'État du Cadastre du 1<sup>er</sup> janvier 2008 indique que les collectifs de jardins « ont pour but la production des cultures fruitières et de petits fruits, le repos, avec le droit de construire une maison d'habitation et ses dépendances... [Les collectifs de potagers] ont pour but la culture de petits fruits, de légumes, de cucurbitacées et autres cultures agricoles avec ou sans droit de bâtir une construction habitable légère avec ses dépendances... [Les collectifs de datchas ont pour but] le repos, avec le droit de bâtir une construction habitable ou une maison, et avec le droit de planter et de produire diverses cultures agricoles ».

Ces différences rendent compte pour partie du statut social des occupants. Les collectifs de potagers concernent en général des familles de conditions plus modestes. À l'opposé, l'appellation datcha hérite de la période historique dans laquelle les parcelles étaient attribuées aux favoris du pouvoir central. Mais en fait, la grande variété des conditions sociales s'observe davantage au sein même des collectifs de jardins (*cf. infra*), sur lesquels ont essentiellement porté nos enquêtes.

## ***Des collectifs de jardins, potagers et datchas***

Moscou et Saint Pétersbourg sont certainement les deux agglomérations urbaines de plus de cinq millions d'habitants qui comptent au monde la plus forte proportion d'urbains disposant d'une parcelle de terrain dans un collec-

tif de jardins, potagers ou datchas : environ la moitié des Moscovites<sup>9</sup> et un pourcentage supérieur de Saint-Pétersbourgeois<sup>10</sup>. Dans les villes de province, la proportion est plus élevée, pouvant aller jusqu'à 80 % dans certaines villes de l'Oural (Smith, Ratta, Nassr, 1996). Une petite partie de ces collectifs est localisée au sein des villes. La grosse majorité se situe dans la périphérie, jusqu'à plusieurs dizaines de km.

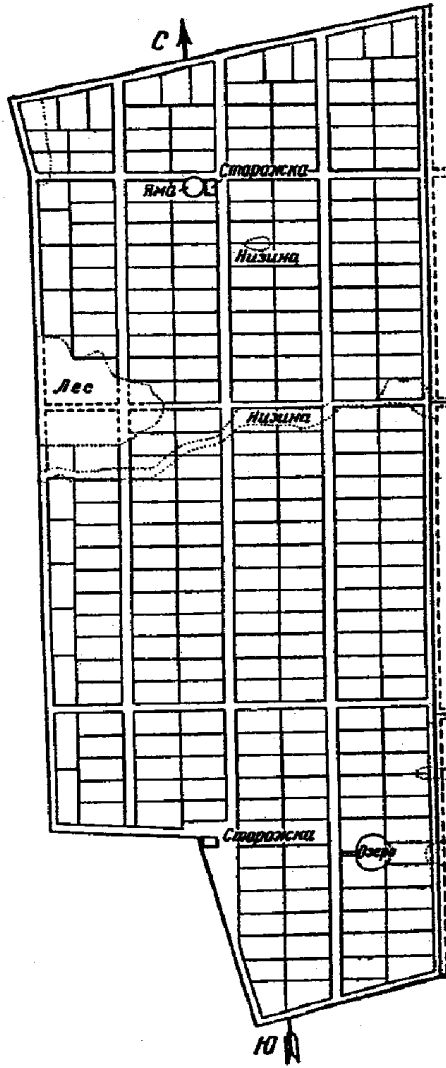
C'est le cas à Kazan, ville moyenne en Russie, comptant 1,136 million d'habitants en 2010 et s'étendant sur 425 km<sup>2</sup>. L'Association des jardins collectifs de Kazan a répertorié 236 collectifs de jardins inclus dans le périmètre de la ville, et 756 pour l'ensemble de la république du Tatarstan. On peut estimer que la majorité de ces collectifs est utilisée par les habitants de cette capitale. Les lignes de *trolley bus* et d'autobus permettent d'accéder facilement à ceux qui se situent dans l'enceinte et à proximité de la ville. Il faut prendre le bateau pour atteindre ceux implantés sur l'autre rive de la Volga. La plupart des autres collectifs sont proches des stations de chemin de fer. Pour l'ensemble de la Russie, la surface moyenne de ces collectifs est de 15 ha, mais peut varier énormément en fonction de la taille et du nombre des parcelles (de quelques dizaines à plusieurs milliers).

Le document n° 1 présente le plan d'un collectif de l'entreprise de métallurgie de Moscou dénommée « Faucille et marteau ». L'article duquel il est tiré (Zelentsov, 1954) précise que ce plan a été élaboré par des spécialistes de l'aménagement, dans la perspective d'une planification pour les décennies suivantes. Il comprend une maison pour le gardien (Сторожка) à l'entrée du sud-ouest, une loge plus réduite proche du dépôt des déchets (Яма) dans la partie nord, à l'ouest un espace de forêt (Лес), un petit lac (Озеро) au sud-est. Il est marqué par des dépressions parfois envahies par l'eau (Низина) au nord et dans sa partie centrale. Les trois allées qui le traversent du nord (С) au sud (Ю) mesurent dix mètres de large. Elles sont bordées de fossés pour l'écoulement des eaux, ainsi que d'une rangée d'arbres destinés à protéger les plantations du vent. Des chemins plus étroits séparent les lots de parcelles et délimitent le pourtour de l'ensemble. Ce collectif est composé de 267 parcelles de 800 m<sup>2</sup> chacune.

---

9. Interview de Vladimir Kolossov, professeur à l'Institut de géographie de l'Académie des sciences de Moscou. Novembre 2008.

10. Interview de Vassili I. Zakhariacheff, président de l'Union des jardiniers de Russie et de 1999 à 2007, chef du Département pour le développement des jardins et potagers dans l'administration de la ville de Saint-Pétersbourg. Juillet 2005.



**Document 1 – Plan du collectif de l’entreprise de métallurgie  
« Faucille et marteau ». Moscou**  
(Source : G. Zelentsov, 1954, p. 11)

Les grandes entreprises comptaient plusieurs collectifs de ce type. Chacun porte un nom au titre souvent évocateur : « Synthèse » pour le collectif de l’entreprise de chimie, « Accord » pour celui de l’Académie de musique, « Optimiste » pour un collectif créé en pleine période de crise du début de la décennie 1990, « Titan » pour un ensemble de collectifs qui totalisent autour de 12 000 parcelles. Ces espaces ont été créés et administrés par les entreprises et autres institutions telles que hôpitaux, universités, administrations. Pour créer un collectif, ces entités rassemblaient les demandes de leurs ouvriers et employés pour les transférer vers l’appareil d’État. Après attribution du terrain,

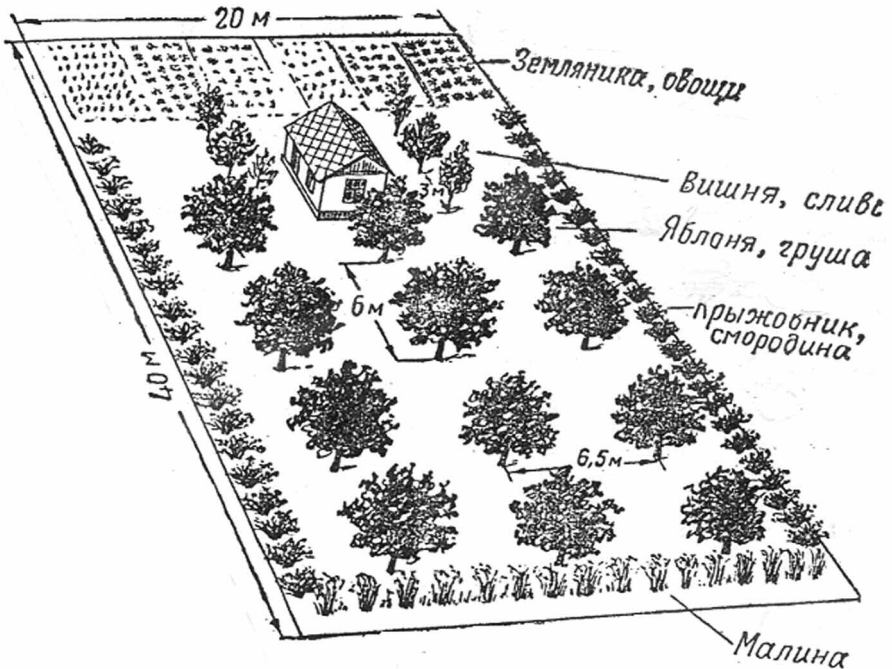
elles avaient la charge de l'aménager puis de l'entretenir. L'aménagement consistait essentiellement à rendre cultivables des sols parfois de mauvaise qualité, à diviser le terrain en parcelles, à installer l'eau courante et l'électricité.

### *Des parcelles individuelles au sein de ces collectifs*

Les parcelles au sein de ces collectifs sont communément appelées *Sad* (jardin). Leur taille peut varier de 300 à 1 500 m<sup>2</sup> pour les collectifs de jardins. La majeure partie est de 600 m<sup>2</sup>, d'où l'expression *cheste sotok* (six ares), qui les désigne dans le langage courant.

Le document n° 2 présente les indications données dans la décennie 1950 pour aménager une parcelle de 800 m<sup>2</sup>. La disposition pouvait différer, mais la loi imposait un nombre minimum de pommiers (Яблоня), poiriers (Груша), cerisiers (Вишня), pruniers (Слива), framboisiers (Малина), groseillers (Смородина), arbustes à maquereaux (Крыжовник), ainsi qu'une surface minimum en fraisiers (Земляника) et en potager (Овощи) (revue *Jardins auprès des Oussad'ba*, 1959).

Lorsque les arbres fruitiers ont atteint leur taille adulte, ils donnent aux collectifs de jardin l'allure d'îlots de verdure au sein des villes ou au milieu des champs dédiés à l'agriculture classique.



**Document 2 – Un plan d'utilisation d'une parcelle**

(Source : Revue *Jardins auprès des Oussad'bas*, Moscou, avril 1959, p. 13)

### *Une forme juridique combinant le collectif et l'individuel*

L'État était propriétaire de la terre avant 1990. Le mouvement de privatisation s'est traduit par un transfert de la partie collective des jardins (chemins, espaces non attribués) à de nouvelles entités, les Unions non commerciales de jardins, potagers et datchas. La loi du 1<sup>er</sup> avril 1998 et ses amendements successifs<sup>11</sup> leur attribuent plusieurs statuts : camaraderies non commerciales, coopératives de consommation, associations. La privatisation permet par ailleurs aux familles bénéficiaires d'une parcelle d'en devenir propriétaires à part entière. C'est le cas aujourd'hui pour plus des deux tiers des parcelles. Ce processus s'est mis en place lentement, mais a été facilité par la loi fédérale n° 93 du 30 juin 2006 sur « la simplification de l'enregistrement des droits aux biens immobiliers ». Cette loi est qualifiée par la population de « amnistie des jardins ». Ses objectifs sont de faciliter la privatisation des parcelles attribuées à l'époque soviétique ou au début des réformes radicales, et d'établir de nouvelles règles pour l'enregistrement des parcelles de terres et des constructions qui y sont effectuées (maisons de jardins, garages). Un Service fédéral d'enregistrement, du cadastre et de la cartographie a été créé le 1<sup>er</sup> mars 2009 pour simplifier cet enregistrement.

Ensuite, l'administration consistait à entretenir ces espaces, veiller au respect des règles par les bénéficiaires et à maintenir la sécurité. L'institution suscitait pour ce faire la création d'une association qui la secondait dans ces tâches. Sous le double effet de la crise des années 1990 et de la privatisation, les institutions ont cessé de prendre en charge les coûts et l'administration de ces collectifs. Les associations ont été contraintes de prendre le relais et se sont ainsi développées. Ces entités administrent les parties communes des collectifs : terrains, chemins, installations d'approvisionnement en eau et en électricité, éventuellement le bâtiment de l'administration et un magasin. Elles prennent en charge les questions relatives à l'évacuation des déchets, aux voies d'accès, à la sécurité, aux normes et aux coûts de fonctionnement de la collectivité.

### *Un large éventail social*

Les collectifs de jardins d'Europe de l'Est s'adressent à un large éventail de catégories sociales. En Russie, les coopératives de datchas mises en place dans la période 1929-1941, dénommées plus tard « collectifs », ont servi de référence (Traven, 2005). Elles étaient destinées aux privilégiés du régime conformément à l'idée qu'il fallait améliorer les « conditions d'habitation des

11. Amendements du 27 novembre 2000, du 1<sup>er</sup> juillet 2002, du 1<sup>er</sup> janvier 2004, du 31 août 2004 et du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

ingénieurs » et « des travailleurs scientifiques », qu'il fallait aussi permettre aux « ingénieurs des âmes humaines » d'écrire « plus et mieux pour le prolétariat ». C'étaient des lieux de jardinage, mais surtout de villégiature. On y organisait des excursions, des fêtes, des pique-niques, de la formation pour les enfants. Des écrivains de renom tel que Boris Pasternak ont écrit une partie de leur œuvre dans leur datcha. Ainsi, tout en étant développés à partir de la fin des années 1940 pour des raisons de pénurie alimentaire, les collectifs de jardins se référaient à la symbolique de la datcha. Pour un grand nombre de leurs bénéficiaires, l'accès à une parcelle a constitué une étape vers l'accès à un mode de vie dont les élites donnaient l'exemple.

Le recrutement des bénéficiaires de ces parcelles a été effectué par les entreprises. Il existait des critères d'affectation, donnant notamment priorité aux anciens combattants et aux familles nombreuses. Pour le reste, toutes les catégories de la société y eurent accès. On trouve ainsi côte à côte des familles de toutes les ethnies, des jeunes et des vieux, des statuts sociaux et professionnels multiples : chauffeur de taxi, infirmière, professeur d'université, ingénieur, ouvrier d'usine, entrepreneur, retraité, chômeur.

## DES APPORTS À LA RÉFLEXION SUR L'UTILISATION DES SOLS AGRICOLES

Ce jardinage urbain à grande échelle fournit des références utiles pour la réflexion conduite actuellement dans les pays occidentaux sur la résilience des systèmes urbains, l'alternative au modèle pavillonnaire et la démocratisation de l'accès aux sols.

### *Un amortisseur des crises économiques et alimentaires*

L'effondrement de la production des entreprises agro-industrielles consécutif à la fin du système soviétique a fait craindre des ruptures dans l'approvisionnement des villes au cours de la décennie 1990. Il y eut par ailleurs une baisse considérable des revenus. Par exemple, le pouvoir d'achat du salaire des enseignants a été divisé par trois à cinq et ces salaires furent versés avec des mois de retard. Cette situation a suscité des rumeurs de risques de famines dans les villes. Les États-Unis et l'Union européenne ont répondu en mettant sur pied des programmes massifs d'aide alimentaire, qui ne furent pas nécessaires du fait de la relance de la production dans les jardins.

Il a suffi aux familles de convertir en production alimentaire les espaces de jardins jusque-là occupés par des pelouses. Une étude du PNUD (Smith, Ratta, Nassr, *op. cit.*) indique ainsi que 65 % des familles de la ville de Moscou étaient engagées dans le jardinage urbain en 1991 contre 20 en 1970. Celles qui ne disposaient pas d'un terrain ont cherché à en acquérir ce qui a provoqué la création de nouveaux collectifs de jardins et potagers. Pour l'ensemble de la Russie, le

nombre de parcelles de jardins urbains est ainsi passé de 8,5 à 15 millions entre 1990 et 1995, celui des parcelles de potagers de 5,1 à 7,4. Au milieu des années 1990, ce jardinage urbain fournissait la majorité des pommes de terre, des fruits et légumes consommés par les citoyens. La valeur de cette production se situait entre 20 et 30 % de la valeur totale de la production alimentaire de Russie (United Nations Division for Sustainable Development, 2000).

Avec l'amélioration de la situation, le nombre de potagers a fortement baissé, passant à environ trois millions. Celui des parcelles de jardins a régressé à environ 14 millions en même temps que s'est développée une nouvelle catégorie dénommée « constructions d'habitations individuelles », qui compte aujourd'hui plus de sept millions de parcelles (Boukharaeva et Marloie, 2011). Toutes ces constructions comportent un espace de jardinage. Une transformation qualitative s'opère donc, les fonctions de villégiature prenant plus de place alors que la fonction alimentaire se réduit. Mais la production alimentaire peut augmenter à nouveau, dès que les familles en ressentent le besoin.

Cette histoire démontre la nécessité d'aménager des espaces agricoles qui puissent jouer une fonction d'amortisseur, de tampon régulateur des crises économiques et alimentaires.

### *Un effet thérapeutique, socio-compensateur et stabilisateur*

Il ne s'agit pas seulement de produire de l'alimentation dans les villes ou à leur proximité, comme dans le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ou du maraîchage professionnel, où des professionnels de l'agriculture produisent pour les consommateurs urbains. Il s'agit d'une activité non professionnelle et en grande partie non marchande des urbains (Boukharaeva et Marloie, 2010). Ils sont eux-mêmes producteurs sur des espaces multifonctionnels qu'ils utilisent selon la perception qu'ils se font de leurs propres besoins.

Cette liberté des personnes et des familles peut se combiner avec l'observation d'un certain nombre de règles édictées par les politiques publiques. Ainsi en Russie, lors du développement des collectifs de jardins et potagers à partir de 1948, la loi obligeait à planter un certain nombre d'arbres fruitiers et de petits fruits, à dédier une surface minimum aux productions de fraises et de légumes (*cf.* document 2).

Dans ce pays, deux conditions importantes sont réunies pour permettre aux familles d'observer ces règles tout en ayant le choix d'exploiter à leur manière le potentiel multifonctionnel des terrains ; c'est la taille des parcelles et l'existence d'une maisonnette dans laquelle il est possible de séjourner une partie de l'année. Cette maisonnette avec sa petite cave, une éventuelle installation pour le sauna et une cabane à outils, remplit la fonction du pavillon de banlieue

dans les pays occidentaux. Aujourd'hui, la libéralisation a permis que certaines maisonnettes soient remplacées par des maisons de briques avec des sols bétonnés et un chemin d'accès asphalté. Mais la majorité garde les caractéristiques des années 1970, à savoir des maisons de bois d'un étage, ne dépassant pas les 25 m<sup>2</sup>, avec une véranda de 10 m<sup>2</sup> maximum, et un chemin d'accès en terre qui n'imperméabilise pas les sols.

Plus rustique donc beaucoup moins coûteuse que le pavillon de banlieue, cette parcelle aménagée prolonge l'appartement en ville. Elle permet aux urbains d'obtenir un espace de vie intégral en réunifiant deux parties complémentaires de l'habitat : l'appartement en ville qui ouvre l'accès aux emplois, à l'éducation, à la culture, aux services ; une extension de cet appartement à proximité de la ville, qui donne aux familles la possibilité de réaliser des activités répondant à leurs autres besoins tels que la production alimentaire, la récupération de la santé, la convivialité, les loisirs, l'expression artistique.

Au même titre que la production alimentaire, ces fonctions ont également un impact économique important qui ne donne pas lieu pour le moment à des évaluations précises. Pour autant, en termes d'économie de la santé, il semble que les personnes disposant d'un jardin vivent plus longtemps que les autres, notamment que l'alcoolisme chez les hommes soit plus limité. C'est ainsi que l'Union des jardiniers de Russie cite les résultats de recherches selon lesquels les personnes pratiquant le jardinage vivaient 15 à 20 ans de plus que les autres. En terme d'économie des loisirs, entre le cinquième et le tiers des urbains russes séjournent une partie de leurs vacances dans ces espaces selon les dires d'experts<sup>12</sup>. Sur le plan éducatif, l'accès au jardin favorise l'éducation des enfants et la stabilité familiale.

Tout autant que l'évaluation quantitative, le contenu qualitatif des concepts mérite d'être précisé. Les entretiens avec les jardiniers montrent que la santé est perçue à la fois sur le plan physique, psychologique et émotionnel. Le repos nécessaire à la reconstitution de cette santé ne consiste pas à ne rien faire. Il est perçu comme une activité constructive et créatrice de la personne. Les formes de loisirs sont très variées, allant de la convivialité en famille et avec les amis, à la lecture et à l'expression artistique (peindre, jouer un instrument de musique). Ces activités au jardin favorisent la transmission des savoirs et de la culture au sein du cadre familial, ainsi que les principes éducatifs de base précédant l'éducation formelle dans les écoles (Cérézuelle, 2000). Nombre d'adultes transmettent à leurs enfants et petits enfants des principes de vie et le goût du travail en leur apprenant à reconnaître les plantes, à semer et à entre-

---

12. 22 % de 2002 à 2005 selon des enquêtes du Centre national d'étude de l'opinion publique russe <http://wciom.ru>

tenir les légumes, le cas échéant en les initiant à bouturer, greffer, tailler, voire expérimenter de nouvelles variétés de fleurs, fruits et légumes.

Ces diverses fonctions du jardin urbain à grande échelle de Russie ont un effet thérapeutique au sens le plus profond du terme, de compensation des inégalités culturelles, économiques et sociales, de stabilisation de l'équilibre des personnes, des familles et de la société. Elles ont fortement amorti les conséquences sociales de l'effondrement du système soviétique. Certes, la crise fut considérable : recrudescence de l'alcoolisme, incapacité du système de santé à faire face au développement du SIDA, dépressions et suicides, développement des systèmes mafieux. Il s'en est suivi un accroissement considérable du taux des suicides, homicides et accidents<sup>13</sup>. L'espérance de vie est passée de 63,8 ans dans la décennie 1960 à 59 ans en 2000 pour les hommes, de 72,4 à 72 pour les femmes. Mais si l'on compare ces conséquences sociétales avec les effets de crises en d'autres régions du monde et à d'autres époques, on peut s'étonner qu'elles n'aient pas été plus graves. Il y eut des mobilisations et des révoltes, mais elles ne visaient pas à déstabiliser davantage la société. Ce calme relatif ne résultait pas d'une prétendue passivité du peuple russe. Il est en partie attribuable à l'existence du jardinage urbain à grande échelle.

En dépit de toutes les difficultés, la Russie apparaît ainsi comme un pays où l'inégalité d'accès des urbains aux sols et à la nature est aujourd'hui beaucoup moins prononcée que dans les pays occidentaux. Il faut ajouter que le processus de privatisation amorcé en 1990 permet aux bénéficiaires des parcelles de terrain d'en devenir propriétaires à part entière, de même que pour leurs appartements en ville. Même si certaines fractions de la population connaissent de graves problèmes de logement et ont peu d'accès à la nature, la ville russe se transforme en un monde de petits propriétaires, beaucoup plus résilients aux crises que leurs homologues d'autres régions du monde.

### *Un moindre coût environnemental*

Jusque dans les années 1980, le déplacement vers ces collectifs de jardins et potagers était peu polluant parce que les usagers s'y rendaient en transports en commun. Les collectifs étaient peu destructeurs de sols puisque la plupart des chemins étaient naturels et que les maisons en bois ne les imperméabilisaient pas. Au contraire, les sols étaient considérablement améliorés par les

---

13. En l'an 2000, on estimait à 221 pour 100 000 habitants le taux de ces morts violentes, soit 18 % des décès contre 3 % au Royaume-Uni. Parmi ces morts, le taux de suicides s'élevait à 38,4 pour 100 000 habitants en 2002 soit l'un des plus élevés au monde (moyenne mondiale : 16 pour 100 000). Le taux des homicides était de 28,4 pour 100 000 habitants en 2000 soit quatre fois plus que celui des États-Unis.

jardiniers. La plantation d'arbres et la culture des légumes accroissaient la résorption du carbone, avaient un effet sur l'hygrométrie et la température de l'air en été. Enfin, le recours aux engrais chimiques et aux pesticides était très faible du fait des méthodes traditionnelles de travail, telles que le compostage et l'utilisation des purins d'orties et d'autres plantes.

Aujourd'hui, la généralisation de l'automobile change les modalités d'accès. Le développement des routes et la construction d'habitations en dur imperméabilisent davantage de sols. L'usage des engrais chimiques et des pesticides s'est développé. Mais les anciennes pratiques restent majoritaires en de nombreux endroits. Ainsi, ce jardinage urbain à grande échelle fournit un type d'organisation qui, dans sa forme ancienne comme dans la plupart de ses formes actuelles, est un archétype spécifique de rapport entre les urbains et la nature. C'est un modèle d'urbanisme qui repose sur l'association du logement en immeubles de plusieurs étages, avec la parcelle de jardin dans les collectifs à une distance moyenne d'une heure en transports en commun.

Cet archétype est apparemment très éloigné du modèle des Cités-jardins proposé à Londres par Ebenezer Howard en 1898, diffusé dans le monde entier, et développé autour de Paris entre les deux guerres mondiales par Henri Sellier (Burlen, 1987). Mais il réalise deux objectifs de ce modèle : que la ville produise une partie de son alimentation, et que tous les urbains puissent pratiquer un rapport actif à la nature. Cet archétype est en même temps compatible avec l'injonction actuelle des urbanistes occidentaux qui veulent construire « la ville sur la ville » pour lutter contre l'étalement urbain.

### *Une « conquête sociale » au sein de la modernité*

Cette activité n'est pas un héritage du passé rural de la Russie au sens d'une aptitude particulière des urbains russes au travail de la terre et sur la nature. Plusieurs recherches ont montré que l'accroissement de la production des jardins urbains dans les années 1990 n'était pas le signe d'un retour des urbains à leurs pratiques paysannes anciennes (Alasheev et al., 2000). C'était le résultat de la nécessité, c'est-à-dire de la pénurie due à la chute de la production des *kolkhozes* et des *sovkhozes*, du chômage provoqué par l'effondrement des industries, de la baisse considérable des revenus. Ce jardinage et son organisation en collectifs sont en fait une création récente à l'intérieur d'un système qui a voulu s'inscrire dans la modernité. Les enquêtes nous ont permis de découvrir qu'une proportion importante de jardiniers a appris à cultiver grâce aux livres, aux émissions de radio, voire aujourd'hui à internet.

Mais cette activité hérite du passé rural au sens où le dynamisme avec lequel les urbains ont développé le jardinage depuis 1990 comporte une dimension de revanche sur le servage puis sur la collectivisation forcée. C'est la

conquête historique du droit à posséder un morceau de terre, ce qui explique pour partie le contenu émotionnel du jardin, illustré par le titre d'une revue de jardinage « Maître chez soi », ou cette expression du langage courant qui qualifie le jardin de « Mes six ares de chair et de sang ». L'attachement de certains urbains à leur parcelle est du même ordre que celui de l'ancêtre paysan qualifié de *koulak* qui disait « ceci est à moi, dans ma main ; je ne laisse pas partir cette chose qui m'appartient ».

Ce n'est donc pas non plus un épiphénomène de la période soviétique. C'était une activité largement répandue avant 1917. Staline fut forcé de l'accepter à cause des pénuries de la guerre et de la famine de 1948. Ensuite, l'appui officiel à la création de collectifs de jardinage allait de pair avec une forte réticence vis-à-vis de la construction de maisonnettes où il serait possible de dormir. L'obtention de ce droit fut une conquête progressive à l'intérieur même du système soviétique.

Plusieurs vagues de création de collectifs de jardins et potagers se sont ainsi succédées. Combattue au départ par les autorités, l'installation d'une maisonnette où l'on puisse dormir fut progressivement permise. L'effondrement du système soviétique en 1990 a provoqué une nouvelle vague de création de collectifs de jardins et renforcé le mouvement pour en faire des lieux de villégiature.

### *Une composante du jardinage dans l'Union européenne*

Sous la période kroutchevienne, ce mode d'organisation a été étendu dans toute la zone d'influence soviétique. C'est ainsi qu'il se retrouve dans des pays aussi différents que le Kazakhstan, Cuba, les républiques du Caucase, et de nouveaux membres de l'Union européenne tels les pays baltes, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, la Pologne, la Tchéquie. Il s'y est combiné aux formes de jardinage urbain qui étaient déjà très développées.

L'Union européenne regroupe donc parmi ses membres des pays dont les collectifs de jardins ont des caractéristiques très différentes. Les recherches sur le jardinage urbain en Angleterre (Petts, 2001), en Europe centrale (Luginbühl, 2003), en Pologne (Bellows, 2004), en Biélorussie (Hervouet, 2007), la comparaison des jardins familiaux de Marseille, Gène et Barcelone (Consales, 2004), l'étude des droits et politiques de jardinage urbain dans dix pays d'Europe (Monédiaire, 1999), les informations fournies par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux sur ses adhérents dans quatorze pays membres (environ trois millions de parcelles des collectifs de jardins), et les nombreuses recherches sur la France et les pays voisins permettent de cerner au moins deux types de modèles.

Dans les pays d'Europe du Nord, d'Europe centrale, en Angleterre et en Allemagne, les collectifs de jardins sont relativement nombreux. Les parcelles peuvent comporter une maisonnette et sont relativement étendues, dépassant

souvent les 300 m<sup>2</sup>. Comme le modèle russe, ces réalisations se rapprochent des objectifs des cités-jardins, en ce sens qu'elles s'adressent à pratiquement toutes les catégories de la population auxquelles elles permettent une amélioration qualitative notable de leur mode de vie.

Dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest (France, Italie, Espagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas), ces collectifs de jardins sont proportionnellement moins nombreux et furent créés pour des populations défavorisées, d'où en France le nom qu'ils portaient à l'origine : les « jardins ouvriers » (Cabedos et Pierson, 1996). Il est défendu d'y planter des arbres. La maisonnette où la famille pourrait dormir est le plus souvent interdite. Les parcelles y sont plus petites et tendent aujourd'hui à l'être encore davantage, notamment dans les réalisations de jardinage en pied d'immeuble.

## CONCLUSION

Il existe aujourd'hui un large consensus sur le fait que le jardinage fait partie des outils à promouvoir pour traiter le malaise urbain. Mais pour avoir un effet notoire, il doit être développé à une échelle suffisante et prendre des formes qualitatives qui répondent aux nécessités actuelles.

Dans les pays d'Europe du Centre et de l'Est, notamment en Russie, les collectifs de jardins ne sont pas seulement destinés aux catégories défavorisées des populations. Les familles y disposent d'espaces suffisamment étendus pour en faire à la fois des lieux de villégiature et de production alimentaire. C'est un élément du *standing* de vie des classes moyennes auquel les populations vulnérables ou en difficulté peuvent accéder. Ce jardinage urbain à grande échelle peut réduire la dépendance vis-à-vis des institutions d'assistance en élevant le statut social des personnes d'origine sociale modeste, en contribuant à la réinsertion des personnes en grande difficulté, en fortifiant l'autonomie individuelle et familiale. Il contribue aussi à stabiliser la classe moyenne et à fortifier le tissu social. Il peut ainsi constituer une alternative crédible au modèle pavillonnaire, s'il est organisé de manière à respecter un certain nombre de normes écologiques et s'il répond à la diversité de la demande sociale des citoyens.

Les collectifs russes de jardins sont spécifiques à l'histoire de ce pays. Les conditions politiques et sociales, les modalités d'accès aux sols diffèrent profondément des autres régions du monde. Il ne s'agit donc pas de copier, mais de s'inspirer de ce modèle pour élargir la gamme des références permettant d'inventer des solutions adaptées au contexte de chaque pays.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALASHEEV, S. ; CLARKE, S. ; KARELINA, M. ; VARSHAVSKAYA, L. 2000. « The Myth of Urban Peasant » dans *Work, Employment and Society*, vol. 14, n° 3, pp. 481-499.

- BARLETT, P. F. 2005. *Urban Place. Reconnecting with the Natural World*. Cambridge, MIT Press, 330 p.
- BAUDELET, L. 2005. « Jardins partagés, fruits, fleurs et lien social », dossier : « Où va la ville ? » *Pour*, n° 188.
- BELLOWS, A. C. 2004. « One Hundred Years of Allotment Gardens in Poland », *Food Ways*, Vol. 12, n° 4, oct-déc., pp. 247-276.
- BOUKHARAËVA, L. ; MARLOIE, M. « L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine », *Vertigo – La revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10, n° 2, septembre 2010, <http://vertigo.revues.org/9919>.
- BOUKHARAËVA, L. ; MARLOIE, M. 2011. « Le jardinage urbain à grande échelle en Russie, Paris », *Économie rurale*, à paraître, n° 326, novembre-décembre.
- BRAUDEL, F. 1979. *Civilisation matérielle, Économie et Capitalisme*, tome 1 « Les structures du quotidien », Paris, Armand Colin, 545 p.
- BURLIN, K. (sous la dir. de). 1987, *Henri Sellier et les cités-jardins 1900-1940. La banlieue Oasis*. Presses Universitaires de Vincennes, 302 p.
- CABEDOS, B. ; PIERSON, P. 1996, *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers – 1896-1996*, Grâne, Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, 221 p.
- CEREZUELLE, D. 1999. *Jardinage et développement social*, Paris, Charles Léopold Mayer, 80 p.
- CEREZUELLE, D. 2000. Économie non monétaire et processus informels d'éducation, dans *Économie non-monétaire, politiques d'insertion et lien social*, Commission nationale suisse pour l'Unesco et Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, Uni Neuchâtel, pp. 173-186.
- CEREZUELLE, D. ; LE FORMAL, Y. ; ROCCA, P. J. 1990. *Les jardins collectifs. Un outil d'insertion*. Institut régional du travail social Aquitaine, 299 p.
- Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. 1988. Rapport Brundtland *Notre avenir à tous*, Traduit en français par Luc Gagnon et Harvey L. Mead. Éditions du Fleuve et publications du Québec, Montréal.
- Centre nationale d'étude de l'opinion publique russe. <http://wciom.ru>
- CONSALES, J.-N. 2004. *Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone : laboratoires territoriaux de l'agriculture urbaine dans l'Arc méditerranéen*, Thèse de doctorat en Sciences géographiques et de l'aménagement, Aix, université de Provence.  
URL : <http://rives.revues.org/449>
- DJELLOULI, Y. ; EMELIANOFF, C. ; BENNASR, A. ; CHEVALIER, J. 2010. *L'étalement urbain : un processus incontrôlable ?* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 257 p.
- HERVOUET, R. 2007. *Datcha Blues. Existences ordinaires et dictature en Biélorussie*, Éditions Aux Lieux d'être, 193 p.
- LUGINBÜHL, Y. 2003. « Jardins de tous les désirs d'Europe centrale », dans *Les carnets du paysage*. n° 9-10. Paris, Actes Sud et École nationale supérieure du paysage, pp. 229-255.
- MONÉDIAIRE, G. 1999. *Agricultures urbaines et villes durables européennes. Droits et politiques du jardinage familial urbain européen*, Limoges, Presses universitaires, 334 p.

- PETTS, J. 2001. *Urban Agriculture in London*, WHO Regional Office for Europe, Copenhagen, 19 p.
- POLANYI, K. 1983 [1944]. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 419 p.
- PRÉDINE, E. 2009. *Des jardins en partage*, Paris, Éditions Rue de l'Échiquier, 94 p.
- SMITH, J. ; RATA, A. ; NASSR, J. 1996. *Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities*. New York, United Nations Development Programme, 302 p.
- TCHERKEC, B. C. 1992. *Gorod i agrarnaïa creda (Town and agrarian environment)*, Lvov (Russia), Izdatelectvo Cvit, 150 p.
- TRAVEN V. 2005. *La datcha en Russie de 1917 à nos jours*, Paris, Éditions du Sextant, 232 p.
- UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population). État de la population mondiale 2007 : Libérer le potentiel de la croissance urbaine [en ligne]  
<http://www.unfpa.org>
- United Nations Division for Sustainable Development. Sustainable Development Stories – 2000. 51. Russian Sustainable Agricultural Extension Centres.
- ZELENTSOV, G. 1954. *Le jardin des métallurgistes de la capitale*, Éditions L'ouvrier de Moscou, Moscou, 1954.

### Sites Internet

- Le portail des jardins partagés et d'insertion d'Île-de-France  
<http://www.jardinons-ensemble.org/>
- Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs ...  
<http://www.jardins-familiaux.asso.fr/>
- Ministère du Développement durable  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-problemes-que-pose-l-etalement.html>
- Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a. s. b. l.  
<http://www.jardins-familiaux.org/>
- Centre national d'étude de l'opinion publique  
<http://wciom.ru>